

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

Séance du jeudi 11 avril 2019

Délibération N°2019-04-05

Nombre de délégués :	L'an deux mille dix-neuf
En exercice :	16
Délégués présents :	9
Suppléants :	1
Pouvoirs :	2
Titulaires excusés :	3
Titulaires absents :	4
	L'annee Le onze avril à dix-huit heures trente minutes
	Le Comité Syndical du S.M.E.C.R.U dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil municipal de Sallenôves sous la présidence de Monsieur Christian BUNZ
	Date de convocation et d'affichage : 4 avril 2019.
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Monsieur Patrick BLONDET, Monsieur André BOUCHET, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Louis CHAUMONTET, Monsieur François RICHER, Monsieur Bernard REVILLON, Monsieur Jean-Louis VUICHARD.	
Délégués suppléants :	
▪ <i>Avec voix</i> : Monsieur Guy PONTAROLLO.	
DELEGUES EXCUSES : Monsieur Aurélien GLANDUT (suppléant présent Monsieur Guy PONTAROLLO), Monsieur Sylvain BLONDON (pouvoir à Monsieur François RICHER), Monsieur Frank GIBONI (pouvoir à Monsieur Christian BUNZ)	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean DOUE, Monsieur Michel DE REYDET, Monsieur Jacky DURET.	

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONSTATANT que le compte administratif 2018, fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de744 458,63 €



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

Après avoir débattu, le **Comité Syndical** délibère :

Par 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention

-DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019, de la manière suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	205 403,42 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	539 458,63 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	744 862,05 €
D Solde d'exécution cumulé d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	45 063,65 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	
Besoin de financement	-142 500,00 €
Excédent de financement (1)	
F Besoin de financement = D + E	-97 436,35 €
AFFECTATION = C = G + H	
G 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	100 000,00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
H 2) Report en fonctionnement R 002 (2)	644 862,05 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture d'Annecy le _____ Et de sa publication le _____

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian BUNZ

